

Négo AQTIS-AQPM



alliance québécoise
des techniciens et techniciennes
de l'image et du son

Extrait du document présenté à
l'Assemblée générale régulière des
membres
18 octobre 2018

Confidentiel



Consultation préalable

- Plus de 2 000 répondants au sondage
- Plus de 800 membres ont participé à une centaine de rencontres
- Analyse des commentaires suite à la mise en application des ententes collectives en 2015
- Consultation auprès des représentants de département
- Discussions avec les autres organisations syndicales (ARRQ, UDA)



Enjeux macros

- La culture est sous-financée
- Il faut promouvoir la culture québécoise et la production audio-visuelle locale
- Changements dans les tendances de consommation des contenus et plus grande diversité de l'offre
- Pression accrue des diffuseurs (coupures, clé en main)
- Opacité des crédits d'impôt et problématiques posées par la structure des entreprises (coquilles)
- Environnement mondialisé du cinéma et la télévision
- Nécessité d'attirer plus de tournages étrangers au Québec
- Formation et planification de main-d'œuvre



1. Rémunération

- Tarifs,
- Avantages sociaux
- Primes et pénalités
- Allocations
- Per diem et hébergement
- Temps transport

2. Organisation du travail

- Embauche
- Cadence de travail
- Planification et formation professionnelle

3. Qualité de vie

- Santé et sécurité du travail
- Harcèlement et inconduite
- Conciliation travail-famille

4. Respect des droits

- Contrat d'engagement
- Accès à l'information
- Relations de travail

Rémunération – Tarifs

- Augmentation des tarifs minimum afin de refléter les salaires réellement payés
- Indexation annuelle des tarifs
- Révision des tarifs forfaitaires
- Révision des tarifs de certaines fonctions
- Abolition des grilles tarifaires en fonction de la plateforme de diffusion (cinéma, télé, web) et création de nouvelles grilles selon les types de production et les budgets
- Majoration des tarifs si la production change de catégorie budgétaire
- Aucune distinction pour les productions web



Rémunération

Avantages sociaux

- Augmentation de la part producteur pour l'assurance et le régime de retraite
- Mécanisme d'adhésion automatique au RÉR



Rémunération Per diem et hébergement

- Augmentation des per diem
- Révision de l'indice de calcul de l'augmentation du per diem selon le coût de la vie (étranger, extérieur du Québec et grand Nord québécois)
- Augmentation de l'allocation de long séjour à l'extérieur des zones et meilleure accessibilité du droit à l'allocation
- Meilleures normes d'hébergement



Organisation du travail - Embauche

- Obligation d'utiliser de la main-d'œuvre sous contrats AQTIS sur toute production
- Embauche prioritaire obligatoire des membres AQTIS
- Meilleur encadrement des embauches de permissionnaires
- Équipe minimale son et caméra en cinéma et dramatique
- Obligation pour les producteurs de faire connaître les besoins de main-d'œuvre via le SET



Organisation du travail – Cadences de travail 1/2

- Balises des visites techniques pour certaines fonctions
- Balises pour l'application de l'heure de repas (équipements)
- Pénalités pour délais de réception et changement au scénario pour certaines fonctions
- Barèmes concernant le temps requis pour la préparation et l'exécution du travail pour certaines fonctions



Qualité de vie – Santé et sécurité du travail 1/2

- Investissements des producteurs en prévention :
 - Fourniture des équipements de protection individuels
 - Agents de prévention
 - Systèmes clairs d'identification des risques et mise en place de mesures préventives concrètes
- Formation des techniciens aux frais des producteurs
- Installations sanitaires adéquates et accessibles
- Accès à des aires de repas adéquates
- Accès des techniciennes enceintes au retrait préventif



Qualité de vie– Santé et sécurité du travail 2/2

- Meilleures normes de santé et sécurité
ex: blocage de rues par des techniciens formés
seulement, balises lors de travail à la chaleur,
etc.
- Hébergement ou raccompagnement à la suite
de l'exécution d'un certain nombre d'heures de
travail
- Assurance complémentaire obligatoire lors de
tournages à risque



Qualité de vie– Harcèlement et inconduite

- Élaboration d'une politique intégrée aux Ententes
- Respect par les producteurs de leurs obligations
- Processus de traitement des plaintes impartial lorsque le représentant du producteur est mis en cause
- Meilleure protection contre les représailles en cas de dénonciation
- Adoption d'un code d'éthique



Qualité de vie au travail – Conciliation travail-famille 2/2

- Forfaits 12 heures réservés aux services rendus hors plateau et à certaines fonctions
- Période de repos à 24 heures + 10 pour tous et revoir le système de pénalités lors de services rendus durant la période de repos
- Deux jours consécutifs de fin de semaine dans les horaires 5/7 et 9/14 ainsi que les congés de la Fête Nationale et Fête du travail



Respect des droits Contrat d'engagement

- Amélioration du contrat d'engagement
- Obligation de garantir le nombre de jours prévus à la signature du contrat et engagement à la journée limité au surplus temporaire de travail
- Revue des règles d'annulation, de résiliation et de report
- Meilleures protections des techniciens en cas de faillite du producteur
- Respect des conditions offertes au précontrat



Respect des droits Accès à l'information

- Divulgation du financement réel accordé aux producteurs
- Communication des génériques à l'AQTIS
- Communication des calendriers et de la liste d'équipe pour tout projet et à toute étape incluant pré production et postproduction



Respect des droits Relations de travail

- Amélioration des délais de traitement des griefs
- Congé obligatoire lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle
- Reconnaissance de la juridiction AQTIS (ex. coordos de production et directeurs techniques, captations)
- Meilleur accès aux conseillers AQTIS sur tout lieu où œuvrent des techniciens



AGR-2018-10-18 – 04

- Il est résolu
- D'adopter les demandes présentées en assemblée générale et de mandater l'AQTIS à les déposer aux porte-parole de l'AQPM à la table de négociation



Front commun AQTIS-ARRQ-UDA

Contexte

- Intérêts économiques, professionnels et sociaux des membres communs
- Importance de la culture comme fondement de la société et de son apport sur le plan économique
- Enjeux communs lors de la prochaine négociation des ententes collectives des artistes et des artisans
- Valeurs communes de solidarité et de cohésion de l'AQTIS, l'ARRQ et l'UDA



Front commun AQTIS-ARRQ-UDA

Objectifs poursuivis

- Améliorer les conditions de travail et de pratique de leurs membres
- Défendre et promouvoir la culture
- Harmoniser les revendications d'intérêt commun et en coordonner la négociation
- Assurer la cohésion des stratégies de communication et de mobilisation
- Favoriser un large échange d'informations
- Bâtir une solidarité entre les membres des 3 organisations



aqtion!

LES PROS DE L'IMAGE ET DU SON.

aqtis